

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°622 – 20 mars 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

Don de 5,5 M USD de la BAfD pour la mobilisation des recettes intérieures en Afrique de l'Ouest

Le 11 mars 2026, la Banque africaine de développement (BAfD) [a annoncé](#) la signature d'un accord de don de 5,5 M USD avec le Forum des administrations fiscales ouest-africaines (FAFOA). Ce financement vise à lancer le Projet de renforcement des capacités de l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest (STACP-WA) dont l'objectif est de renforcer les capacités à mobiliser, à gérer et à préserver les recettes intérieures et l'intégration régionale des systèmes fiscaux et douaniers. Les principaux pays bénéficiaires sont le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie, le Liberia et le Sierra Leone.

Publication du rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA par la BCEAO

Selon le [Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA](#) de mars 2026, le taux de croissance de l'Union s'établit à 6,5 % en glissement annuel (g.a) au 4^e trimestre, après 6,6 % au trimestre précédent, porté par la bonne orientation de l'activité dans l'ensemble des secteurs. Pour l'ensemble de l'année 2025, la croissance économique est ainsi estimée à 6,7 %, après 6,2 % en 2024. Le taux d'inflation est ressorti à -0,8 % g.a au 4^e trimestre 2025., après -1,4 % au trimestre précédent, reflétant les baisses enregistrées au niveau des prix des produits alimentaires et des services de restauration et d'hôtellerie. Sur le plan budgétaire, le déficit budgétaire global de l'Union s'est réduit à 3,7 %

Le chiffre à retenir

3,7 % du PIB

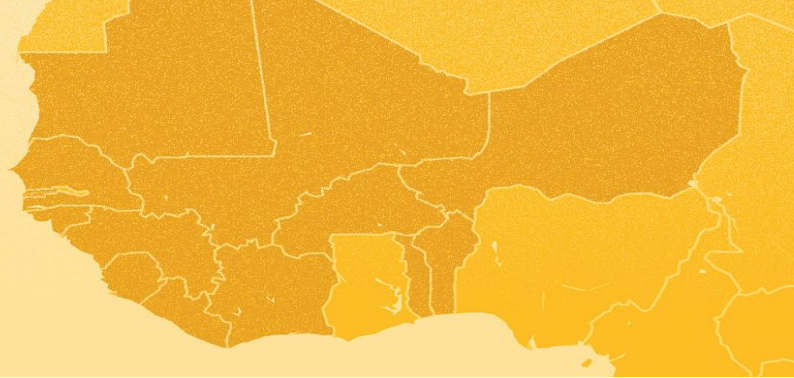
Le déficit budgétaire global de l'UEMOA en 2025 selon la BCEAO, en baisse de 1,7 point de PIB par rapport à 2024

du PIB à fin décembre 2025, contre 5,4 % du PIB un an plus tôt. La dette publique est estimée à 63 % du PIB, contre 64,7 % l'année précédente. Les échanges extérieurs se sont traduits par un solde global de la balance des paiements excédentaire de 4 912,6 Md FCFA (7,5 Md EUR) au 4^e trimestre 2025, contre 3 636,6 Md FCFA (5,5 Md EUR) un an plus tôt. Cette évolution s'explique par l'amélioration des termes de l'échange et l'accroissement des exportations d'hydrocarbures, d'or et de cacao, toutefois atténués par un repli des entrées nettes au titre du compte financier. Enfin, la situation monétaire au 4^e trimestre 2025 est marquée par une progression de la masse monétaire de 17,4 % en g.a, après 15,1 % au trimestre précédent.

Bénin

Un plan d'action pour une gestion budgétaire plus transparente et inclusive

La Direction générale du budget a publié le 10 mars dernier un [plan d'action consolidé](#) destiné à renforcer la transparence budgétaire, la redevabilité et la participation citoyenne. Ainsi, il est prévu entre autres que le budget 2026 soit



retranscrit dans une version citoyenne simplifiée et accessible en plusieurs langues nationales. L'accent sera mis également sur l'alphabétisation budgétaire au travers de livrables de vulgarisation du budget à destination des écoles et collèges. Des séminaires et consultations citoyennes seront organisées afin de favoriser l'accès à l'information budgétaire et de renforcer la participation publique. Le plan insiste sur le renforcement de l'écosystème de redevabilité et prévoit la publication de rapports sur l'exécution de la loi des finances et la production de notes d'analyse pour évaluer l'impact des politiques publiques dans des domaines prioritaires.

Burkina Faso

Création de Yennenga Holding pour centraliser les participations publiques dans le secteur financier

Le 12 mars 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) un décret portant création de la société Yennenga Holding Burkina Faso, destinée à centraliser et rationaliser la gestion des participations publiques dans le secteur financier. Pour rappel, l'État et ses démembrements détiennent des participations dans 23 institutions financières, dont 15 établissements de crédit, 4 sociétés d'assurance et de réassurance, une institution de microfinance et 3 autres structures financières. La holding regroupera les participations majoritaires dans trois banques (BCB, BADF et Banque postale) et une société de réassurance (Faso Réassurances), représentant 91,7 % du capital de ces entités, soit 90,1 Md FCFA (137,3 M EUR).

130,7 M EUR collectés par le Fonds minier de développement en 2025

Le 5 mars 2026, le Fonds minier de développement (FMD) [a présenté](#) le bilan des

ressources collectés au titre de 2025, soit un total de 85,7 Md FCFA (130,7 M EUR). Ce montant a été réparti à hauteur de 49 % pour le Fonds de soutien patriotique et 41 % pour les projets de développement endogènes et les plans communaux de développement. Les ressources du FMD ont progressé au cours de l'année, passant de 35,1 Md FCFA (53,5 M EUR) au 1^{er} semestre à 50,6 Md FCFA (77,2 M EUR) au 2nd semestre. Cette évolution s'expliquerait par la hausse du cours de l'or observée à partir de septembre 2025 et par l'intégration des contributions issues de l'exploitation semi mécanisée au 2nd semestre.

Cap-Vert

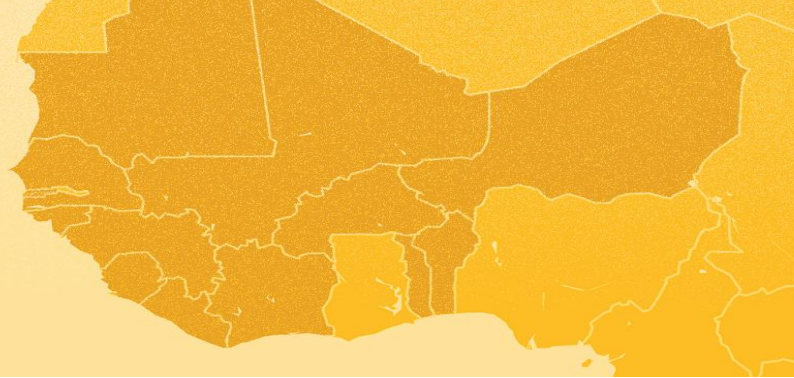
Ratification d'un accord de crédit de 15 M EUR pour l'eau et l'assainissement à Boa Vista

Le Gouvernement [a ratifié](#) récemment un accord de financement de 15 M EUR signé en février dernier avec la banque autrichienne UniCredit Bank Austria AG. Ce financement, sous forme de prêt concessionnel, servira à renforcer les infrastructures d'eau et d'assainissement sur l'île de Boa Vista. Il permettra notamment la mise en place de réseaux d'adduction d'eau, de stations de pompage, de systèmes d'assainissement et de stations de traitement des eaux usées. L'eau traitée sera réutilisée notamment pour l'irrigation et d'autres usages non potables. A noter que le projet sera mis en œuvre par l'entreprise autrichienne UNIHA Wasser Technologie GmbH.

Côte d'Ivoire

Moody's confirme la note "Ba2" du pays

Le 13 mars 2026, l'agence de notation Moody's [a confirmé](#) la note souveraine "Ba2" à long terme en devise de la Côte d'Ivoire. Elle



considère ainsi que la capacité du pays à honorer sa dette reste solide, malgré certaines instabilités. L'agence met en avant la croissance robuste du pays (entre 6 et 7 % par an jusqu'à la fin de la décennie), soutenue par l'investissement public et privé et par la diversification économique croissante. Elle souligne les progrès réalisés dans la gestion des finances publiques, permettant aux recettes fiscales de progresser de 12,7 % du PIB en 2022 à 15 % en 2025. Le déficit budgétaire devrait ainsi se maintenir autour de 3 % du PIB et le niveau d'endettement public diminuer d'environ 59 % du PIB en 2024 à 56 % en 2027. Relevant l'appartenance à l'UEMOA comme un facteur de stabilité, l'agence souligne toutefois plusieurs facteurs de risques, dont les tensions sécuritaires dans la région du Sahel, les chocs climatiques, les fluctuations des prix des matières premières et les défis sociaux.

Signature d'un accord avec UKEF en vue de la mobilisation de financements en faveur de l'éducation

Le 5 mars 2026, la Côte d'Ivoire et l'agence britannique de crédit à l'exportation UK Export Finance (UKEF) [ont signé](#) un accord visant à soutenir le financement de plusieurs projets dans le secteur de l'éducation, notamment la construction de 56 collèges, la réalisation de la ville universitaire d'Adiaké et la construction de résidences universitaires. Le dispositif prévoit la mobilisation de financements adossés à des garanties de l'UKEF afin de permettre à l'État ivoirien d'accéder à des prêts à des conditions financières plus favorables. Selon les autorités britanniques, l'agence pourrait soutenir à terme jusqu'à 3 Md GBP (3,4 M EUR) de projets dans le cadre du Plan national de développement 2026-2030, dans les secteurs prioritaires des infrastructures et des services publics.

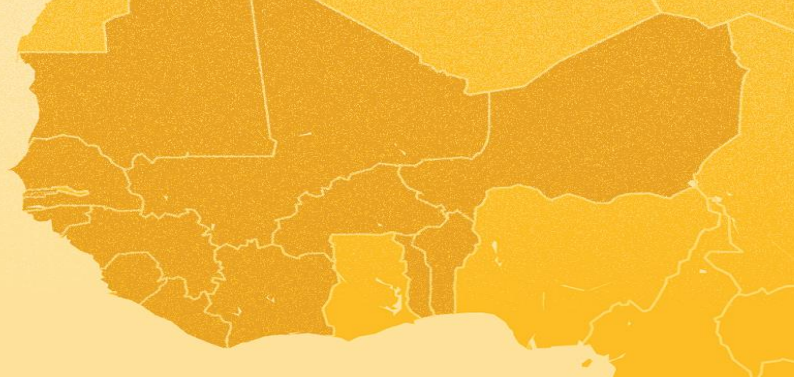
35 M USD de SEA-Invest pour moderniser le port d'Abidjan

Le groupe belge SEA-Invest [a lancé](#) un programme d'investissement d'environ 35 M USD pour moderniser le terminal minéralier du port d'Abidjan, dont il est concessionnaire. Annoncé le 12 mars 2026, ce projet prévoit notamment le renforcement des capacités de manutention de vrac minier à travers l'acquisition de nouveaux équipements (barges, trémies avec captation de poussière, grues), afin d'améliorer la performance logistique et les conditions opérationnelles du terminal. Cet investissement intervient dans un contexte de forte croissance du secteur minier ivoirien, et vise à accompagner l'augmentation des flux de certaines matières premières (notamment clinker, gypse et calcaire), tout en consolidant le positionnement du port d'Abidjan comme hub logistique régional pour les exportations minières, y compris en provenance de pays enclavés.

Gambie

Table ronde sur le financement climatique

Le 17 mars 2026, la Gambie a [organisé](#) une table ronde sur la mobilisation des financements climatiques, co-présidée par le Directeur général adjoint du FMI. L'événement visait à renforcer la résilience macroéconomique de ce pays côtier fortement exposé aux chocs climatiques. La Stratégie d'investissement et de financement pour la prospérité climatique en Gambie y a été présentée pour structurer les investissements verts et attirer des capitaux. Les échanges ont mis l'accent sur des instruments d'atténuation du risque, le recours au financement mixte et une mobilisation accrue du secteur privé afin de combler le déficit de financement de l'adaptation. Dans un contexte de vulnérabilité élevée lié à l'érosion côtière et



à la dépendance agricole, ces leviers sont jugés essentiels pour soutenir une croissance durable.

Guinée

S&P améliore la perspective de la note du pays à "positive"

Le 13 mars 2026, l'agence de notation S&P a [maintenu](#) la note "B+" de la Guinée et relevé la perspective de "stable" à "positive". Cette évolution reflète une amélioration perçue des fondamentaux macroéconomiques du pays, notamment (i) l'augmentation rapide des réserves de change (plus de 4,1 Md USD en 2025, contre 1,5 Md en 2024), témoignant ainsi de la bonne performance du secteur minier et des importants flux d'IDE liés au projet Simandou ; (ii) les solides perspectives de croissance économique (autour de 10 % sur 2026-2029), soutenues par une production minière accrue, le développement rapide des capacités de raffinage et la réalisation de grands projets d'infrastructure ; (iii) la hausse des recettes publiques, portées par les réformes fiscales et les recettes minières. En outre, selon S&P, l'adoption de la nouvelle constitution et la tenue de l'élection présidentielle devraient consolider la dynamique des réformes observée ces dernières années.

Guinée-Bissau

13,9 M EUR de la BOAD pour la création de la Société de Cajou de Guinée-Bissau

La Société de Cajou de Guinée-Bissau (SOCA GB) [a été créée](#) le 10 mars 2026 et bénéficie d'un financement de 9,2 Md FCFA (13,9 M EUR) de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), incluant une prise de participation au capital social. La société vise trois objectifs à l'horizon 2030 : (i) porter le taux de transformation locale de 10% à 50% de la production ; (ii) accroître les revenus des

acteurs de la filière et générer des emplois stables ; et (iii) renforcer les recettes fiscales tout en contribuant à la stabilisation de l'économie rurale.

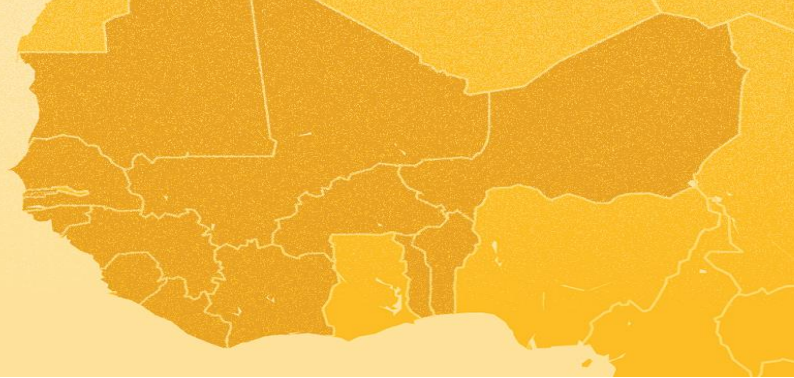
Mali

Création d'une brigade spéciale des mines pour lutter contre l'exploitation illégale

Le 11 mars 2026, le Conseil des ministres [a annoncé](#) la création d'une brigade spéciale des mines, chargée de renforcer la répression face à la persistance des infractions dans le secteur minier, notamment l'exploitation illégale, l'orpaillage clandestin, le trafic de substances minérales, l'usage de produits chimiques prohibés et les atteintes à l'environnement. La brigade sera dotée de compétences de police judiciaire pour contrôler et sanctionner les infractions. Elle devrait aussi participer à la protection et à la sécurisation des sites miniers d'orpaillage et de carrières.

Lancement de la construction de la mine d'or de Kobada

Le 9 mars 2026, la société australienne Toubani Resources [a annoncé](#) la décision finale d'investissement pour le projet aurifère de Kobada au sud-ouest du Mali, marquant le lancement de la construction de la mine pour un coût estimé à 216 M USD. Cette décision intervient après la finalisation d'un protocole d'investissement avec l'État malien, l'obtention des autorisations environnementales, de réinstallation et d'infrastructures, ainsi que l'avancement du montage financier global, dont plus de 36 % du financement est déjà sécurisé. Le projet [prévoit](#) une production moyenne de 162 000 onces (4,6 tonnes) d'or par an sur une durée de vie estimée à 9,2 ans, avec une entrée en production attendue au T3 2027.



Mauritanie

Signature d'un accord-cadre de 1 Md USD avec l'ITFC dédié au développement des PME

Le ministre mauritanien des Affaires économiques et du Développement et le Directeur général de la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC) [ont signé](#) le 10 mars 2026 [un accord-cadre](#) d'un montant de 1 Md USD pour la période 2026-2030. L'accord couvre notamment le financement de l'importation de produits énergétiques, la mise à disposition de facilités de financement du commerce et de lignes de confirmation de lettres de crédit au profit des banques locales, ainsi que le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). Il comprend également des programmes d'assistance technique visant à améliorer la productivité agricole et à promouvoir la facilitation du commerce dans les secteurs stratégiques de l'économie.

Niger

250 M USD en don de la Banque mondiale pour soutenir l'accès des MPME au crédit

Le 12 mars 2026, la Banque Mondiale [a approuvé](#) un don de 250 M USD de l'Association internationale de développement (IDA) pour renforcer le secteur financier et élargir l'accès des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au financement. L'opération vise à restaurer la liquidité du système bancaire, relancer les prêts aux entreprises viables et soutenir l'emploi. Le projet déploiera des instruments combinant apports de liquidités, mécanismes de partage des risques et assistance technique afin d'améliorer l'intermédiation financière et l'accès aux services financiers. Il devrait bénéficier à 7 500

MPME, incluant un soutien ciblé aux entreprises dirigées par des femmes et des investissements en faveur de la résilience climatique, et contribuer à créer ou maintenir environ 58 000 emplois. Il comprend également une composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CERC) permettant une mobilisation rapide en cas de crise.

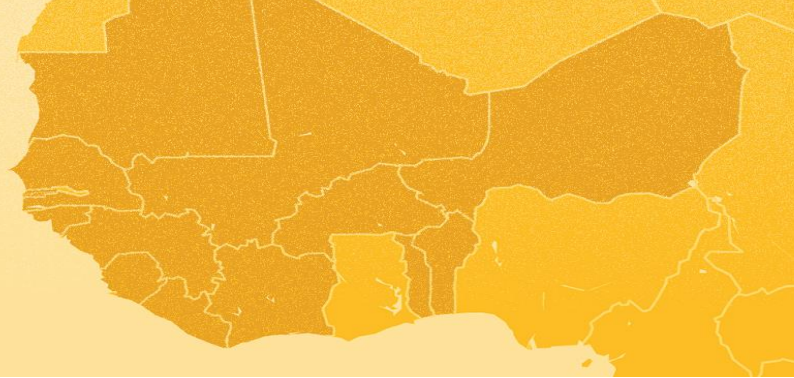
Décaissement de 90 M USD du FMI au titre de la double revue FEC/RSF

Le 13 mars 2026, le Conseil d'Administration du FMI [a approuvé](#) la 8^e revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et la 4^e revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), permettant un décaissement cumulé de 90 M USD. Le programme FEC, approuvé en 2021 et prolongé jusqu'en décembre 2026, a été augmenté à hauteur de 60 % de la quote-part afin de soutenir la mise en œuvre de réformes supplémentaires et répondre à des besoins accrus de financement extérieur et budgétaire, estimés à 1 % du PIB en 2026. La mise en œuvre est jugée globalement satisfaisante, malgré un critère non respecté sur les arriérés extérieurs. La croissance du PIB est attendue à 6,9 % en 2025, puis à 6,7 % en 2026.

Sénégal

Le pays verse 471 M USD au titre d'échéances d'Eurobonds

Le Sénégal [a procédé](#) au remboursement d'échéances importantes liées à des eurobonds pour un montant d'environ 270 Md FCFA (471 M USD). L'opération, réalisée avant la date d'échéance prévue le 13 mars 2026, concernait principalement la première échéance de l'eurobond émis en 2018 (438 M USD) ainsi que le remboursement de 33 M USD à des investisseurs détenant des obligations libellées en dollars arrivant à maturité en 2048. Effectué dans un contexte d'accès limité aux marchés internationaux et de tensions budgétaires, ce



paiement permet de rassurer les investisseurs. Toutefois, il ne dissipe pas les fragilités structurelles liées au niveau d'endettement et aux besoins de financement élevés (projeté à 9,3 Md EUR pour 2026), notamment avec d'autres échéances d'eurobonds prévues entre 2026 et 2028.

Bilan des renégociations des conventions et contrats stratégiques

Le 12 mars 2026, le Premier ministre [a présenté](#) les résultats des travaux du comité, chargé de la renégociation des contrats et conventions dans les secteurs stratégiques au Sénégal. Selon ses premières indications, les audits auraient révélé d'importants manques à gagner pour l'Etat liés à des exonérations fiscales jugées irrégulières, des non-paiements de taxes et redevances et à des contrats conclus avec des conditions défavorables. A titre d'illustration, le manque à gagner au niveau de la convention avec les Industries chimiques du Sénégal (ICS) est estimé à 1 075,9 Md FCFA (1,6 Md EUR) et au niveau des cimenteries 418 Md FCFA (637,2 M EUR). Les renégociations auraient déjà permis de faire des économies effectives, dont 11,6 Md FCFA (17,7 M EUR) sur certains contrats d'électrification rurale, tandis que des recettes fiscales supplémentaires seraient attendues à moyen et long terme dans les hydrocarbures, en particulier avec le projet gazier GTA grâce à un meilleur approvisionnement du marché domestique (gains potentiels de 1,4 Md EUR et de 1,7 Md EUR de recettes fiscales sur 2026-2040). Par ailleurs, plusieurs mesures ont été annoncées, entre autres la reprise de l'ensemble des actifs des ICS (filiale du groupe indien Indorama) et le retrait de titres d'exploitation de plusieurs mines et carrières.

Signature d'un accord de 82 M EUR avec les Etats-Unis en appui au secteur de la santé

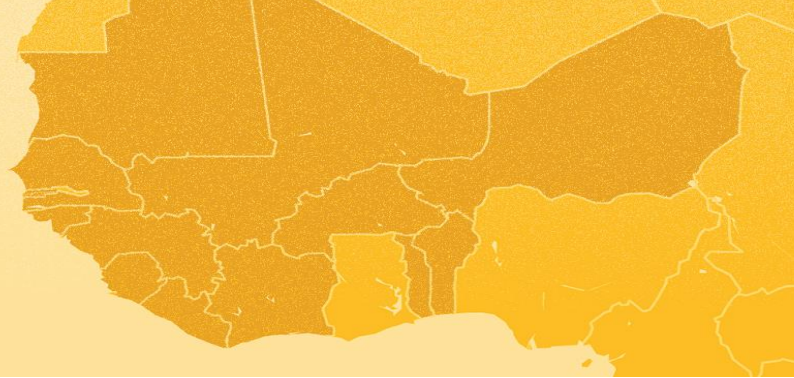
Le 13 mars 2026, le Sénégal et les Etats-Unis [ont signé](#) un protocole d'accord d'un montant de

54 Md FCFA (82,3 M EUR) en appui au programme de souveraineté sanitaire du pays. Prévu sur 5 ans, ce partenariat vise à améliorer les services de santé du pays, à lutter contre les maladies infectieuses comme le VIH/Sida et le paludisme, ainsi qu'à renforcer la surveillance épidémiologique et la préparation aux crises sanitaires. L'accord prévoit des actions en matière de santé numérique et d'assistance technique sont également prévues. Le Sénégal contribuera au financement à hauteur de 27,3 M USD, traduisant sa volonté de renforcer progressivement son autonomie dans le secteur.

Togo

L'Assemblée nationale adopte trois lois pour renforcer la stabilité et l'intégrité du système financier

Le 10 mars 2026, l'Assemblée nationale togolaise a adopté [deux lois](#), l'une portant sur la réglementation du secteur de la microfinance et l'autre sur la répression du faux-monnayage et autres atteintes aux signes monétaires de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). La nouvelle réglementation sur la microfinance permettra de renforcer la viabilité de ce secteur stratégique, dont l'essor rapide ces deux dernières décennies a mis en relief des insuffisances en matière de gouvernance, de gestion de crédit et de contrôle interne. Quant au second texte de loi, celui-ci vise à protéger l'intégrité du système monétaire et à lutter contre les pratiques criminelles liées à la contrefaçon et à la fraude monétaire. A noter que l'Assemblée nationale a adopté le 27 février dernier une loi portant sur la lutte contre le blanchiment de capitaux. Ces trois textes s'inscrivent dans une dynamique de modernisation du cadre juridique et financier et de mise en conformité avec les standards communautaires au sein de l'UMOA ainsi que les normes internationales.



L'administration du statut de zone franche confiée à l'API-ZF

Le gouvernement [a annoncé](#), le 11 mars 2026, la finalisation du transfert des missions, droits et obligations de la Société d'administration de la zone franche (SAZOF) à l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF), conformément aux dispositions du code des investissements de 2019. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de regrouper l'administration du code des investissements et celle du statut de la zone franche industrielle au sein d'une seule unité, pour une meilleure cohérence institutionnelle et efficacité de l'action publique. Pour rappel, créée en 1994, la SAZOF a agréé 141 entreprises, dont 91 actuellement en activité. Les investissements réalisés en zone franche s'élèvent à 425,7 Md FCFA (648,9 M EUR) fin 2024, représentant 7 % du PIB, tandis que les emplois directs créés au profit des nationaux s'élèvent à environ 19 000, témoignant de l'importance stratégique de la plateforme pour l'économie togolaise.



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Chiffres clés	Indicateurs de développement
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)